
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 février 2021

« Islamo- gauchisme » : stopper la confusion et les polémiques stériles

Interrogée sur CNews, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a annoncé qu'elle allait demander « *notamment au CNRS* » de faire une enquête sur « *l'ensemble des courants de recherche* » à propos de « l'islamo- gauchisme » à l'université, « *de manière à ce qu'on puisse distinguer ce qui relève de la recherche académique et ce qui relève du militantisme et de l'opinion* ».

La CPU fait part de sa stupeur face à une nouvelle polémique stérile sur le sujet de l'« islamo-gauchisme » à l'université. « L'islamo- gauchisme » n'est pas un concept. C'est une pseudo-notion dont on chercherait en vain un commencement de définition scientifique, et qu'il conviendrait de laisser, sinon aux animateurs de Cnews, plus largement, à l'extrême droite qui l'a popularisé. Utiliser leurs mots, c'est faire le lit des traditionnels procureurs prompts à condamner par principe les universitaires et les universités.

Comme l'avait justement rappelé dans une tribune le 26 octobre dernier la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, « *l'université n'est ni la matrice de l'extrémisme, ni un lieu où l'on confondrait émancipation et endoctrinement. L'université n'est pas un lieu d'encouragement ou d'expression du fanatisme,* » mais « *le lieu où s'apprennent le doute comme la modération ainsi que la seule de nos institutions capable d'éclairer l'ensemble de la société, de l'école aux médias, par une connaissance scientifiquement établie, discutée et critiquée collégalement.* » Rien ne saurait justifier un changement de discours à ce sujet.

La CPU regrette donc la confusion entre ce qui relève de la liberté académique, la liberté de recherche dont l'évaluation par les pairs est garante, et ce qui relève d'éventuelles fautes ou d'infractions, qui font l'objet si nécessaire d'enquêtes administratives (par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche), ou d'enquêtes pénales. **La CPU s'étonne ainsi de l'instrumentalisation du CNRS** dont les missions ne sont en aucun cas de produire des évaluations du travail des enseignants-chercheurs, ou encore d'éclaircir ce qui relève « *du militantisme ou de l'opinion* ». La CPU réclame, au minimum, des clarifications urgentes, tant sur les fondements idéologiques d'une telle enquête, que sur la forme, qui oppose CNRS et universités alors que la recherche est menée conjointement sur nos campus par les chercheurs et les enseignants-chercheurs.

La CPU appelle à élever le débat. Si le gouvernement a besoin d'analyses, de contradictions, de discours scientifiques étayés pour l'aider à sortir des représentations caricaturales et des arguties de café du commerce, les universités se tiennent à sa disposition. Le débat politique n'est par principe pas un débat scientifique : il ne doit pas pour autant conduire à raconter n'importe quoi.